



# **Rapport Financier Semestriel 2014**

**Comptes semestriels clos au 30 juin 2014**

**NOVACYT**

13 Avenue Morane Saulnier  
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

**COMPTES CONSOLIDES**

Arrêté semestriel au 30 juin 2014

## SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2014 .....	4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2014 .....	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2014 .....	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....	7
ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES .....	8
1 - GENERALITES.....	8
2 – INFORMATIONS GENERALES .....	8
3 - PRINCIPES DE CONSOLIDATION .....	9
3.1. Organigramme du groupe .....	9
3.2. Périmètre de Consolidation.....	9
3.3. Evolution du périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2014.....	10
3.4. Principe de continuité d’exploitation .....	10
3.5. Recours à des estimations .....	10
4 - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION .....	11
4.1. Conversion des états financiers des filiales étrangères.....	11
4.2. Ecart d’acquisition.....	11
4.3. Immobilisations incorporelles .....	12
4.4. Immobilisations corporelles .....	12
4.5. Immobilisations en cours.....	12
4.6. Immobilisations financières.....	13
4.7. Dépréciation d’actifs.....	13
4.8. Stocks.....	13
4.9. Créances clients .....	14
4.10. Autres créances .....	14
4.11. Valeurs mobilières de placement .....	14
4.12. Provisions pour risques et charges .....	14
4.13. Indemnités de départ à la retraite.....	14
4.14. Emprunts .....	14
4.15. Avances remboursables accordées par des organismes publics.....	15
4.16. Résultat courant / Résultat exceptionnel .....	15
4.17. Subventions reçues.....	15
4.18. Chiffre d’affaires .....	15
4.19. Imposition différée .....	15
4.20. Crédit impôt recherche.....	16
4.21. Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	16
5 - NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT.....	17
5.1. Variation des immobilisations (en valeur brute).....	17
5.2. Variation de l’amortissement et de la dépréciation des immobilisations .....	17
5.3. Stocks.....	18
5.4. Etat des provisions.....	18
5.5. Etat des créances.....	19
5.6. Valeurs mobilières de placement .....	19
5.7. Trésorerie et équivalents.....	19
5.8. Comptes de régularisation- Actif .....	19
5.9. Produits à recevoir.....	20
5.10. Capital social .....	20
5.11. Warrants .....	21
5.12. Résultat par action.....	22

5.13. Impôts .....	22
5.14. Emprunts et Dettes Financières.....	23
5.15. Echancier des dettes.....	24
5.16. Charges à payer .....	25
5.17. Chiffre d'affaires .....	25
5.18. Résultat financier.....	26
5.19. Résultat Exceptionnel .....	26
5.20. Compte de résultat Proforma.....	27
5.21. Gestion et évaluation des risques financiers.....	27
6 - INFORMATIONS DIVERSES.....	29
6.1. Effectifs .....	29
6.2. Engagements hors bilan .....	29
6.3. Dirigeants et administrateurs .....	30

**BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2014**

(en K€)	Notes	30/06/2014
<b>ACTIF</b>		
Ecart d'acquisition nets	4.2.	19 722
Immobilisations incorporelles nettes	5.1./2.	1 082
Immobilisations corporelles nettes	5.1./2.	372
Immobilisations financières nettes	5.1./2.	31
<b>Actif immobilisé</b>		<b>21 207</b>
Stocks et encours	5.3.	1 229
Clients et comptes rattachés	5.5.	1 321
Autres créances d'exploitation	5.5.	866
Valeurs mobilières de placement	5.6.	160
Disponibilités	5.7.	1 409
<b>Actif circulant</b>		<b>4 984</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	5.8.	<b>375</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>26 566</b>
<b>PASSIF</b>		
Capital	5.10.	368
Primes		25 290
Ecart de conversion	-	2
Réserves de consolidation	-	4 345
Résultat consolidé	-	566
<b>Capitaux propres, Part du groupe</b>		<b>20 746</b>
<b>Total Capitaux Propres</b>		<b>20 746</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		<b>142</b>
Emprunts et dettes financières	5.14.	1 147
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.15.	3 893
Dettes fiscales et sociales	5.15.	350
Autres dettes	5.15.	285
<b>Total Dettes</b>		<b>5 674</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		<b>5</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>26 566</b>

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2014

(en K€)	Notes	30/06/2014 (6 mois)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5.17.</b>	<b>525</b>
Autres produits et charges d'exploitation		2
Achats consommés	-	265
Charges de personnel	-	418
Autres charges d'exploitation	-	363
Impôts et Taxes	-	13
Rep. Amt, Dépréc. Et Provsions nettes des Dot.	-	75
<b>Résultat d'exploitation</b>	-	<b>606</b>
Charges et Produits financiers	5.18.	6
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	-	<b>613</b>
Charges et produits exceptionnels	5.19.	16
Impôts sur le résultat		62
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	-	<b>566</b>
QP dans le résultat des entreprises mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	-	<b>566</b>
Intérêts minoritaires		
<b>Résultat net, part du groupe</b>	-	<b>566</b>
<i>Résultat par action (en euros)</i>	-	<i>0,10</i>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2014

<b>Tableau de financement consolidé (en Keuros)</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	
Résultat après impôts	- 566
Variation des amortissements et provisions	86
Plus/ Moins values de cessions et Impôts différés	4
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>- 476</b>
<b>Variation du BFR</b>	
Var stocks	- 982
Var clients	- 971
Var autres créances	- 705
Var Dettes	3 913
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>1 256</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (1)</b>	<b>780</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux investissements</b>	
Acquisitions d'immobilisations	- 230
Cession (produits de cessions)	15
Incidences des variations de périmètre (*)	- 227
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (2)</b>	<b>- 442</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	
Augmentation de capital (**)	209
Nouveaux emprunts	15
Remboursements d'emprunts	- 102
Subventions	2
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (3)</b>	<b>124</b>
<b>Variation de trésorerie (1+2+3)</b>	<b>463</b>
Trésorerie à l'ouverture	1 000
Trésorerie à la clôture	1 463
<b>Variation nette de trésorerie</b>	<b>463</b>
<b>(*) Incidence des variations de périmètre</b>	
Prix de cession (frais d'acquisition)	- 1 100
Trésorerie apportée par Lab 21 au 30 juin 2014	874
<b>(**) Augmentation de capital après imputation des frais d'émission/d'apport sur les primes d'émission/d'apport</b>	
	<b>100</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en K€)	Capital	Prime d'émission/ d'apport	Ecart de conversion	Réserves consolidées Groupe	Résultat consolidé	Total Capitaux propres			
<b>Situation au 31/12/2013</b>	<b>197</b>	<b>6 405</b>	-	-	<b>3 292</b>	-	<b>993</b>	<b>2 318</b>	
Affectation de résultat					-	993	993	-	
Augmentation de capital (1)	3	241						<b>243</b>	
Mouvements de périmètre (2)	168	18 644						<b>18 812</b>	
Actions propres (3)				-	60		-	<b>60</b>	
Autres mouvements								-	
Impôts différés								-	
Ecart de conversion			-	2			-	<b>2</b>	
Dividendes								-	
Résultat de la période					-	566	-	<b>566</b>	
<b>Situation au 30/06/2014</b>	<b>368</b>	<b>25 290</b>	-	<b>2</b>	-	<b>4 345</b>	-	<b>566</b>	<b>20 746</b>

- (1) Augmentation de capital en numéraire en date du 13/06/2014  
(2) Augmentation de capital en rémunération de l'apport de 100% des titres lab 21 en date du 17/06/2014  
(3) Imputation des actions propres en capitaux propres



## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

### 1 - GENERALITES

Les comptes consolidés du Groupe NOVACYT sont établis au 30 Juin 2014 en conformité avec les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés, approuvées par arrêté du 26 décembre 2005 et portant homologation au règlement N° 2005-10 du Comité de la Réglementation Comptable afférent à l'actualisation du Règlement N°99-02.

#### Présentation des premiers comptes consolidés

Les données financières du présent document sont présentées en **milliers d'euros** (sauf indication contraire).

Il s'agit des premiers comptes consolidés du groupe Novacyt suite à la prise de contrôle de la société de droit anglais Lab 21 Ltd le 13 juin 2014 par voie d'apport (échange de titres). Par mesure de simplification pour l'établissement des présents comptes consolidés, l'opération d'apport a été réputée faite le 30 juin 2014.

Novacyt ne détenant pas de filiale avant l'opération de prise de contrôle de Lab 21, le groupe a choisi de ne pas présenter d'états comparatifs. De ce fait, les comptes consolidés sont présentés de la façon suivante :

- *Bilan consolidé* : Le bilan consolidé au 30 juin 2014 regroupe l'ensemble des actifs et des passifs des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation. Il est présenté sans état comparatif ;
- *Compte de résultat consolidé* : Le compte de résultat consolidé reprend le résultat des activités de la société Novacyt du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014.  
Le compte de résultat est présenté sans état comparatif. Les charges sont indiquées avec un signe - ; les produits sont indiqués sans signe distinct.
- *Tableau de flux de trésorerie* : Le tableau de flux de trésorerie présente les variations de trésorerie de l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation, l'entrée de la société Lab 21 Ltd étant présentée dans les flux d'acquisition. Le tableau de flux de trésorerie est présenté sans état comparatif ;
- *Notes annexes* : Dans les notes annexes aux comptes consolidés, les actifs et les passifs sont présentés au 31 décembre 2013, tels que figurant dans les comptes sociaux de la société Novacyt. Les mouvements sur le premier semestre enregistrent d'une part, les mouvements des actifs et passifs de la société Novacyt sur le premier semestre, et d'autre part, dans la colonne « Autres mouvements », l'entrée dans le périmètre de consolidation du sous-groupe Lab 21 ; Les notes relatives au compte de résultat présentent le détail des charges et des produits pour la société Novacyt sur le premier semestre, et dans une colonne « Proforma » les charges et les produits du groupe comme si le sous-groupe Lab 21 avait été acquis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ces notes sont présentées sans état comparatif.

### 2 – INFORMATIONS GENERALES

#### Faits caractéristiques de l'exercice :

- 13 juin 2014 : Approbation de l'opération d'apport de 100% des titres Lab 21 Ltd à Novacyt SA
- 17 juin 2014 : Augmentation de capital à hauteur de 41.808 actions au prix d'émission de €7,4

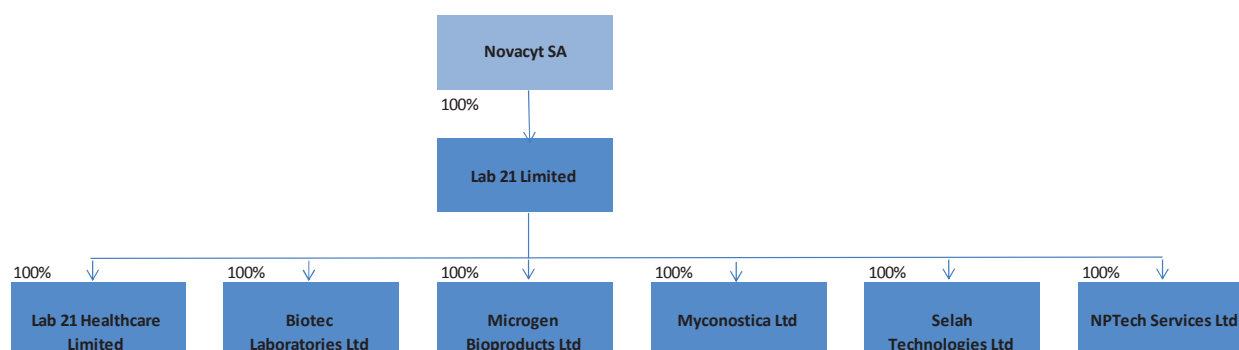
- Avril 2014 : Un complément de prix d'un montant de K€.836 a été versé à Lab 21 suite à la cession en 2012 de l'activité de Lab 21 aux Etats –Unis. Cette opération n'a pas d'impact sur les présents comptes consolidés. Elle impacte le compte de résultat « proforma ».
- La société Novacyt a été contrôlée par l'Administration fiscale. Le montant des redressements lui a été signifié en mars 2014 pour un montant de K€.14.

### Evènements post clôture

Néant

## 3 - PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 3.1. Organigramme du groupe



### 3.2. Périmètre de Consolidation

Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

30/06/2014					
	Siège social	N° siren	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
<b><u>Société Françaises</u></b>					
NOVACYT	VELIZY VILLACOUBLAY	491 062 527	Mère	Mère	Mère
<b><u>Sociétés étrangères</u></b>					
Lab 21 Ltd	Royaume - Uni	-	100%	100%	IG
Lab 21 HealthCare Ltd	Royaume - Uni	-	100%	100%	IG
NP Tech Services Ltd	Royaume - Uni	-	100%	100%	IG
Biotec Laboratories Ltd	Royaume - Uni	-	100%	100%	IG
Microgen Bioproducts Ltd	Royaume - Uni	-	100%	100%	IG
Myconostica Ltd	Royaume - Uni	-	100%	100%	IG
Selah Technologies Ltd	Royaume - Uni	-	100%	100%	IG

Avec :

IG : Intégration globale

Date de clôture :

Toutes les sociétés du groupe Novacyt clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année.

#### Méthode de consolidation :

La méthode de l'intégration globale a été appliquée aux états financiers des sociétés dans lesquelles la société Novacyt exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif à la date d'établissement des comptes.

### **3.3. Evolution du périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2014**

Novacyt a fait l'acquisition de l'intégralité des titres de la société Lab 21 Ltd, société de droit anglais, en date du 13 juin 2014.

### **3.4. Principe de continuité d'exploitation**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue compte tenu des éléments suivants :

- La situation déficitaire historique du groupe s'explique par le fait qu'il est encore dans sa phase de développement pendant laquelle des dépenses de recherche non capitalisables sont encourues alors que les revenus récurrents ne suffisent pas à équilibrer l'exploitation.
- Sur la base de la trésorerie disponible au 30 juin 2014 et des prévisions de trésorerie, le groupe dispose des moyens nécessaires pour honorer ses échéances jusqu'au 2<sup>ème</sup> trimestre 2015.

Des négociations sont actuellement en cours avec des tiers afin de trouver de nouvelles sources de financement qui permettraient au groupe de faire face à ses obligations au-delà du 2<sup>ème</sup> trimestre 2015.

Aucun accord n'a été conclu et aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que ces discussions aboutiront à un accord définitif.

Dans l'hypothèse où ces discussions ne trouveraient pas à se concrétiser, le principe comptable retenu pour l'établissement des comptes, basé sur la continuité d'exploitation, pourrait être remis en cause.

### **3.5. Recours à des estimations**

Pour établir ces informations financières, la Direction doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La Direction procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes. Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement de ces états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels, les créances clients et le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité.

## 4 - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

### 4.1. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis en **euros** de la manière suivante :

- les postes du bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.

Les écarts de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés résultent donc :

- de la variation entre le cours de clôture historique et celui de l'exercice en cours sur les capitaux propres d'ouverture ;
- de la différence entre le taux de change moyen et le taux de change à la clôture sur le résultat de la période et sur les flux de variation des capitaux propres.

#### Taux de conversion des comptes établis en devises étrangères :

- **Livre Sterling (GBP)**

Taux de clôture du 30 juin 2014 : 1 euro = 0,8015 GBP

Taux moyen 1<sup>er</sup> semestre 2014 : 1 euro = 0,8213 GBP

### 4.2. Ecart d'acquisition

Les **écarts d'acquisition** correspondent à la différence constatée, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la quote-part correspondante des capitaux propres retraités, après valorisation et affectation aux immobilisations incorporelles ou corporelles des éléments relatifs à celle-ci.

L'entrée dans le périmètre de consolidation du sous-groupe Lab 21 Ltd a été réputée faite le 30 juin 2014. Un écart d'acquisition a été dégagé pour un montant global de **K€19.722**, et a été ainsi déterminé :

- Prix d'acquisition des titres :	K€18.847
- Frais d'acquisition des titres :	K€1.110
- <b>Total Coût d'acquisition des titres :</b>	<b>K€19.957</b>
- <b>Q/P des capitaux propres Lab 21 retraités au 30/06/2014 :</b>	<b>K€2.383</b>
- <b>Écarts d'acquisition repris du sous-palier UK au 30/06/2014 :</b>	<b>K€2.147</b>
- <b>Écart d'acquisition :</b>	<b>K€19.722</b>

Dans un délai n'excédant pas un an suivant l'exercice d'entrée des filiales et participations dans le périmètre de consolidation, une évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis (actifs et passifs) est réalisée y compris pour les marques, parts de marché quand celles-ci sont évaluables de manière fiable.

La durée d'amortissement de cet écart d'acquisition s'élève à 10 ans.

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Dans pareil cas, les écarts d'acquisition feront l'objet d'une provision pour dépréciation.

#### 4.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de brevets créés en interne.

Ces brevets ont été comptabilisés selon les règles suivantes :

- Phase de recherche : Comptabilisation des dépenses en charges d'exploitation ;
- Phase de développement : le groupe a opté pour la méthode préférentielle, c'est-à-dire, la comptabilisation à l'actif du bilan dans la mesure où ces brevets constituent une source régulière de profits et sont dotés d'une pérennité suffisante.

Chaque brevet a été comptabilisé pour sa valeur correspondant aux coûts engagés au cours de la période de développement. Ces coûts comprennent les honoraires du cabinet de conseils en propriété industrielle.

Le fait générateur de l'amortissement est la date de mise en service, c'est-à-dire, la date de dépôt du brevet. Ces brevets sont amortis sur 20 ans, selon le mode linéaire. Toutefois, les coûts engagés postérieurement au dépôt du brevet sont amortis sur la durée restant à courir et jusqu'à la fin de la protection juridique du brevet auxquels ils se rattachent.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des licences comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée de vie comprise entre 7 et 20 ans.

#### 4.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (correspondant au prix d'achat auxquels s'ajoutent les frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts nécessaires à l'acquisition de ces immobilisations ne sont pas pris en compte dans la détermination du coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation ont été calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie probable :

- |   |                      |
|---|----------------------|
| • Matériel et outillage industriels     | Linéaire – 3 à 6 ans |
| • Installations générales, Aménagements | Linéaire – 3 à 5 ans |
| • Matériel de transport                 | Linéaire – 5 ans     |
| • Matériel de bureau                    | Linéaire – 3 ans     |
| • Matériel informatique                 | Linéaire – 2 à 3 ans |

#### 4.5. Immobilisations en cours

En application de la méthode préférentielle, le groupe a décidé de porter à l'actif les dépenses de développement, sous réserve que celles-ci répondent aux critères suivants :

- Le projet en cause est nettement individualisé ;
- Les chances de réussite technique et de rentabilité commerciale du projet sont sérieuses ;
- Les coûts du projet sont distinctement établis.

Les immobilisations en cours ne seront amorties qu'à l'achèvement du programme et de leur mise en service. Les autres dépenses de recherche et de développement, ne répondant pas aux critères annoncés ci-dessus, ont été comptabilisées directement en charges.

#### **4.6. Immobilisations financières**

Le groupe ne dispose pas de titres de participation qui ne seraient pas inclus dans le périmètre de consolidation.

Les immobilisations financières sont constituées des dépôts de garantie versés.

#### **4.7. Dépréciation d'actifs**

Les immobilisations doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

##### *4.7.1. Indices externes*

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

##### *4.7.2. Indices internes*

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est la valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, nets des coûts de sortie.

#### **4.8. Stocks**

Les stocks sont mouvementés selon la méthode « Premier entré- Premier sorti ».

- Les matières premières, marchandises et approvisionnements sont valorisés au prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires.
- Les encours et stocks de produits finis sont valorisés à la somme des coûts directs (matières premières et salaire) et d'une quote-part de frais généraux.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée selon les modalités indiquées ci-dessus, et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

#### **4.9. Créances clients**

Les créances clients sont constatées lors du transfert des risques et avantages.

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

#### **4.10. Autres créances**

Les autres créances comprennent principalement les créances envers l'Etat au titre de la TVA et du crédit impôt recherche.

#### **4.11. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Le coût d'acquisition des valeurs mobilières de placement est constitué du prix d'achat.

Les provisions pour dépréciation éventuelle sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de négociation pour les titres non cotés, et en fonction du cours de bourse pour les titres cotés.

#### **4.12. Provisions pour risques et charges**

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

#### **4.13. Indemnités de départ à la retraite**

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ en retraite, la mortalité. Ces évaluations sont ensuite ramenées à leur valeur actuelle. Ces engagements ne font pas l'objet de provision mais figurent dans les engagements hors bilan.

#### **4.14. Emprunts**

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Conformément à la méthode préférentielle, les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt.

#### **4.15. Avances remboursables accordées par des organismes publics**

Les avances reçues des organismes publics pour le financement des activités de recherche dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Emprunts et dettes financières divers » et leurs caractéristiques sont détaillées en note 5.14.

#### **4.16. Résultat courant / Résultat exceptionnel**

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante et ordinaire de l'entreprise.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

#### **4.17. Subventions reçues**

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention. Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

#### **4.18. Chiffre d'affaires**

##### Activité de Novacyt

Le chiffre d'affaires « ventes de biens » est principalement constitué de la vente de machines (automates, accessoires et pièces détachées auprès de distributeurs ou partenaires industriels ou commercialisés directement auprès des laboratoires ou des centres hospitaliers). La reconnaissance du chiffre d'affaires est réalisée lors du transfert des risques et avantages, correspondant à la date de mise à disposition des machines chez le distributeur ou le client final en cas de ventes directes.

Le chiffre d'affaires « production vendue » correspond à l'activité de distribution des consommables tel que les flacons et les systèmes de décantation.

##### Activités de Lab 21 et de ses filiales

Lab 21 fournit des services de diagnostic en laboratoire. Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque le service est rendu (diagnostic effectué).

Les filiales de Lab 21 fabriquent et vendent des réactifs et kits pour analyses bactériennes et sanguines. Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison des produits vendus et, le cas échéant, après acceptation formelle du client.

#### **4.19. Imposition différée**

Compte tenu de la faible probabilité à court terme de pouvoir compenser les actifs d'impôts différés, aucune créance d'impôt différé n'a été comptabilisée.



#### **4.20. Crédit impôt recherche**

Le groupe a retenu l'option de classer le crédit impôt recherche en moins de l'impôt à payer.

#### **4.21. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs « valeurs mobilières de placement », « instruments de trésorerie » et « disponibilités », dans la mesure où les valeurs mobilières de placements et les instruments de trésorerie sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

## 5 - NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Pour les besoins de la présentation des notes ci-après, et compte tenu du fait qu'il s'agit des premiers comptes consolidés du groupe, les actifs et les passifs sont présentés au 31 décembre 2013, tels que figurant dans les comptes sociaux de la société Novacyt. Les mouvements sur le premier semestre enregistrent d'une part, les mouvements des actifs et passifs de la société Novacyt sur le premier semestre, et d'autre part, dans la colonne « Autres mouvements », l'entrée dans le périmètre de consolidation du sous-groupe Lab 21».

Les notes relatives au compte de résultat présentent le détail des charges et des produits pour la société Novacyt sur le premier semestre, et dans une colonne « Proforma » les charges et les produits du groupe sur le premier semestre (comme si le sous-groupe Lab 21 avait été acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2014).

### 5.1. Variation des immobilisations (en valeur brute)

Immobilisations en valeur brute (en K€)	Valeur au 31/12/2013	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeur au 30/06/2014
Concessions, Brevets, Logiciels	1 279	53		27	1 360
Autres immobilisations incorporelles	3				3
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 282</b>	<b>53</b>	-	<b>27</b>	<b>1 363</b>
Matériel et outillage industriel	631	92		453	1 176
Installations générales, Aménagements	32			182	214
Matériel de transport	104	27	25	-	105
Matériel de bureau	2			12	14
Matériel informatique	27			438	465
Mobilier				24	24
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>795</b>	<b>119</b>	<b>25</b>	<b>1 110</b>	<b>1 999</b>
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>337</b>	<b>58</b>			<b>395</b>
Dépôt et cautionnements	17		0	15	31
Autres créances immobilisées					-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>17</b>	-	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>31</b>
<b>Total Immobilisations</b>	<b>2 432</b>	<b>230</b>	<b>25</b>	<b>1 152</b>	<b>3 788</b>

### 5.2. Variation de l'amortissement et de la dépréciation des immobilisations

Amortissements et Dépréciation des immobilisations (en K€)	Valeur au 31/12/2013	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Valeur au 30/06/2014
Amt. Concessions, Brevets, Logiciels	228	49			277
Amt. Autres immobilisations incorporelles	3				3
<b>Amt. Immobilisations incorporelles</b>	<b>231</b>	<b>49</b>	-	-	<b>280</b>
Amt. Matériel et outillage industriel	590	10		423	1 022
Amt. Installations générales, Aménagements	4	1		159	164
Amt. Matériel de transport	31	10	6		35
Amt. Matériel de bureau	1	0			1
Amt. Matériel informatique	15	4		408	427
Amt. Mobilier				24	24
<b>Amt. Immobilisations corporelles</b>	<b>640</b>	<b>26</b>	<b>6</b>	<b>1 014</b>	<b>1 674</b>
<b>Total Amortissements des Immobilisations</b>	<b>871</b>	<b>75</b>	<b>6</b>	<b>1 014</b>	<b>1 955</b>
Dépréciation des immobilisations en cours	337	11			348
<b>Total Dépréciation des immobilisations</b>	<b>337</b>	<b>11</b>	-	-	<b>348</b>

## 5.3. Stocks

Stocks en valeur brute (en K€)	Dt Entrée de périmètre au		
	30/06/2014	30/06/2014	31/12/2013
Matières premières	646	646	-
Flacons et Emballages	43	-	10
<b>Stocks de Matières Premières</b>	<b>689</b>	<b>646</b>	<b>10</b>
<b>Encours de production</b>	<b>102</b>	<b>102</b>	-
<b>Stocks de Produits Finis</b>	<b>216</b>	<b>216</b>	-
Automates	228	-	194
Plateaux	21	-	25
Autres marchandises	21	-	19
<b>Stocks de Marchandises</b>	<b>269</b>	-	<b>237</b>
<b>Total Stocks en valeur brute</b>	<b>1 277</b>	<b>965</b>	<b>248</b>

## 5.4. Etat des provisions

Provisions (en K€)	Valeur au		Autres mouvements	Valeur au
	31/12/2013	Dotations		
Provisions pour risques	30			30
Provisions pour charges	-			112
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>30</b>	-	-	<b>142</b>
Prov. pour dépréciation des immobilisations en cours	337	11		348
Prov. pour dépréciation des stocks	-			48
Prov. Pour dépréciation des créances clients	35			133
Prov. Pour dépréciation des autres créances	-			209
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>372</b>	<b>11</b>	-	<b>773</b>
<b>Total provisions</b>	<b>402</b>	<b>11</b>	-	<b>915</b>
Dotations / Reprises d'exploitation		11		
Dotations/ Reprises financières				
Dotations / Reprises exceptionnelles				
<b>Total Dotations/ Reprises</b>		<b>11</b>	-	

L'évolution des négociations pour la commercialisation de la solution d'aide au diagnostic cytologique a conduit à repousser en 2015 l'échéance de commercialisation. Dans ce contexte, il a été décidé de procéder à une dépréciation complémentaire sur le semestre de K€.11, portant la dépréciation des immobilisations en cours à un montant de K€.348. Ceci ne remet pas en question les perspectives de développement du projet.

Les provisions pour charges concernent les frais de remise en état des locaux loués par les sociétés du palier UK.

Les provisions pour risques concernent un litige prud'homal.

## 5.5. Etat des créances

Créances en valeur brute (en K€)	30/06/2014			
	Montant brut	Dt Entrée de périmètre	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances clients	1 489	1 248	1 489	
Personnel et comptes rattachés	15	13	15	
Impôts sur les bénéfices	300	297	300	
Taxe sur la valeur ajoutée	466	288	466	
Autres créances	294	281	294	
<b>Total créances</b>	<b>2 564</b>	<b>2 127</b>	<b>2 564</b>	-

## 5.6. Valeurs mobilières de placement

Valeur Mobilière de Placement		
(en K€)	30/06/2014	31/12/2013
SICAV monétaires Court Terme	10	10
Compte à terme	150	150
<b>Total Valeur Mobilière de Placement</b>	<b>160</b>	<b>160</b>
<i>Valeur de marché des VMP</i>	<i>160</i>	<i>161</i>

Les valeurs mobilières de placement sont composées :

- des SICAV monétaires à court terme ;
- des parts sociales de la Banque Populaire ;
- d'un compte à terme.

## 5.7. Trésorerie et équivalents

Trésorerie et Equivalents		
(en K€)	30/06/2014	31/12/2013
VMP	160	160
Disponibilités	1 409	840
Découverts bancaires	- 106	
<b>Total Trésorerie et Equivalents de trésorerie</b>	<b>1 462</b>	<b>1 000</b>

## 5.8. Comptes de régularisation- Actif

Comptes de régularisation Actif (en K€)	Dt Entrée de périmètre au		
	30/06/2014	30/06/2014	31/12/2013
Charges constatée d'avance	187	146	25
Charge à étaler- Frais d'émission d'emprunt	188	188	
<b>Total</b>	<b>375</b>	<b>334</b>	<b>25</b>

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt. Les frais d'émission restant à étaler s'élevaient à K€.188 au 30 juin 2014 et sont présentés dans le poste « Comptes de régularisation Actif », à la rubrique « Charge à étaler – Frais d'émission d'emprunt ». La quote-part des frais amortis au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2014 s'élève à environ K€.219, soit environ K€. 180 ; cette charge est comptabilisée dans le poste « Autres charges externes du compte de résultat ».

### 5.9. Produits à recevoir

Produits à recevoir (en K€)	30/06/2014	
	Montant brut	Dt Entrée de périmètre
<b>Créances Clients</b>	<b>84</b>	<b>84</b>
Clients- Factures à émettre	84	84
<b>Autres créances</b>	<b>298</b>	-
TVA - Factures non parvenues	219	-
Crédit impôt recherche à recevoir	80	-
<b>Total Produits à recevoir</b>	<b>383</b>	<b>84</b>

### 5.10. Capital social

Le capital de la société **Novacyt** est composé au 30 juin 2014 de **5.526.718 actions** d'une valeur nominale de **€1/15** chacune, soit un capital de **€368.447,85**.

- Lors de la constitution de la société, il a été procédé à des apports en numéraire pour un montant de €105.000 correspondant à 105.000 actions d'une valeur nominale de €1 chacune, toutes de même catégorie.
- L'Assemblée générale extraordinaire réunie le 30 avril 2008 a décidé de l'augmentation de capital social de la société d'un montant de €17.501 par la création et l'émission de 17.501 actions nouvelles à bons de souscription d'actions (ABSA) de €1 chacune assorties d'une prime d'émission de €27,57 chacune, soit €482.502,27.
- Le 7 mai 2008, l'intégralité des ABSA a été souscrite par Aurinvest Capital 2. Ces titres donnent droit de souscrire globalement à 7.001 actions ordinaires au prix unitaire de €28,57 avec une prime d'émission de €27,57.
- Par remise d'un bulletin d'exercice de BSA en date du 10 avril 2009, la société Aurinvest Capital 2 décide de souscrire l'intégralité des 7.001 BSA. Le capital social de la société Novacyt est donc augmenté de €7.001 pour le porter de €122.501 à €129.502. Le montant de la prime d'émission est inscrit au passif du bilan au compte spécial « primé d'émission », soit €193.017,57, portant le compte à €675.520,14.
- L'Assemblée générale extraordinaire réunie le 20 décembre 2010 a décidé de la cession à Aurinvest Capital 2 par M. Gérard Ulrich de ses 10 actions ordinaires et autorise la cession à Aurinvest Capital 2 par CUP 92 de 4.999 actions ordinaires pour un montant global des deux cessions de €100.000.
- Lors de cette assemblée générale extraordinaire, il a été décidé d'augmenter le capital social de €14.000 pour le porter de €129.502 à €143.502 par la création et l'émission de 14.000 actions ordinaires nouvelles de €1 de nominal chacune. Le prix d'émission unitaire des nouvelles actions ordinaires est de €28,57 par action, soit une prime d'émission de €385.980.
- Le versement des fonds s'est effectué le 12 janvier 2011. Cette opération a été enregistrée au bilan du 31 décembre 2010 dans les autres fonds propres pour un montant total de €399.980 avec pour contrepartie, un compte d'autres créances à l'actif du bilan.
- L'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2011 a décidé de l'émission de 4.232 actions ordinaires à bons de souscription d'actions (« ABSA 2011 ») au prix unitaire de €139,37 dont €1 de valeur nominale assortie d'une prime d'émission de €138,37 et d'une émission d'un nombre maximum de 466 actions ordinaires à bons de souscription d'action (« ABSA 2011 complémentaires ») au prix unitaire de €139,37 dont €1 de valeur nominale et assortie d'une prime d'émission à hauteur de €138,37. Ces opérations se sont concrétisées en deux temps. Tout d'abord, le 11 juillet 2011, à hauteur de €4.232 par émission de 4.232 actions nouvelles

ordinaires d'une valeur nominale de €1 assortie d'une prime d'émission de €138,37, portant ainsi le capital de €143.502 à €147.734. Cette augmentation de capital s'est accompagnée d'une prime d'émission de €585.581,84. Et, dans un deuxième temps, le 23 septembre 2011, pour une souscription limitée à hauteur de €350 par émission de 350 actions nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de €1 assortie d'une prime d'émission de €138,37, portant ainsi le capital social de €147.734 à €148.084. Cette augmentation de capital s'est accompagnée d'une prime d'émission de €48.429,50.

- Les bénéficiaires des BSA 2011 et BSA 2011 complémentaires ont renoncé irrévocablement à exercer leurs BSA en date du 23 avril 2012.
- L'assemblée générale extraordinaire réunie le 6 janvier 2012 a décidé de l'augmentation du capital social de la société d'un montant de €4.012 par la création et l'émission de 4.012 actions ordinaires nouvelles de €1 chacune assorties d'une prime d'émission de €134,06 chacune portant le capital social de €148.084 à €152.096. Cette augmentation de capital s'est accompagnée d'une prime d'émission de €537.858.
- L'assemblée générale extraordinaire réunie le 23 avril 2012 a décidé de l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de €7.193 par la création et l'émission de 7.193 actions nouvelles de €1 chacune assorties d'une prime d'émission de €134,06 portant ainsi le capital social de €152.096 à €159.289. Cette augmentation de capital s'est accompagnée d'une prime d'émission de €964.312,93.
- L'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2012 a décidé la division du montant nominal des actions par 15. Le capital social de la Société est divisé en 2.389.335 actions de €0,0667 de nominal.
- Le Conseil d'Administration du 8 octobre 2012 a validé les modalités de l'augmentation de capital social de la société par voie d'offre au public d'un montant de €21.208,46. Le capital a été porté à €180.497,46 divisé en 2.707.462 actions de 1/15<sup>e</sup> d'euro l'une à compter de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, assorties d'une prime d'émission d'un total de €2.555.620,24.
- Le Conseil d'Administration du 10 mai 2013 a validé les modalités de l'augmentation du capital social de la société par voie d'offre au public d'un montant de €5.240,26, assortie d'une prime d'émission d'un total de €631.452,14. Le capital a été porté à €185.737,73 divisé en 2.786.066 actions de 1/15<sup>e</sup> d'euro l'une à compter de la réalisation définitive de l'augmentation de capital.
- Le Conseil d'Administration du 31 décembre 2013 a validé les modalités de l'augmentation du capital social de la société par voie d'offre au public d'un montant de €6.274,13, assortie d'une prime d'émission d'un total de €756.033,07. Le capital a été porté à €197.456,73 divisé en 2.961.851 actions de 1/15<sup>e</sup> d'euro l'une à compter de la réalisation définitive de l'augmentation de capital.
- L'assemblée générale du 13 juin 2014 a approuvé l'apport à Novacyt de 100% des titres de la société de droit anglais, LAB 21 Ltd, exclusivement rémunéré par des titres Novacyt. Les titres Lab 21Ltd ont été apportés pour une valeur de €18.846.745,90. L'apport a donné lieu en rémunération à une augmentation de capital de €168.203,93 et à une prime d'apport de €18.678.550,97.
- L'assemblée générale du 13 juin 2014 a validé les modalités de l'augmentation de capital de la société qui a été porté de €365.660,65 à €368.447,85 par émission de 41.808 actions au prix de €7,4, soit avec une prime d'émission de €306.592.

## 5.11. Warrants

Des contrats de warrants ont été émis par la société filiale Lab 21. Les contrats ne prévoient pas de clause de remboursement ni de clause de rémunération.

Les contrats encore valides à la date de clôture présentent les caractéristiques suivantes :

Date du Warrant	Date d'échéance	Nombre
juil.-10	juil.-15	62 991
juil.-10	juil.-15	16 666
oct.-10	oct.-15	12 107
oct.-10	oct.-15	12 167
nov.-10	oct.-15	5 000
nov.-10	nov.-15	20 000
nov.-10	nov.-15	80 000
nov.-10	nov.-15	51 282
déc.-10	déc.-15	1 957
févr.-11	févr.-16	2 900
déc.-10	déc.-15	1 020
avr.-11	avr.-16	16 667
déc.-10	déc.-15	3 500
déc.-10	déc.-15	1 120
<b>Total général</b>		<b>287 377</b>

Chaque warrant donne droit à une action. Les actions seront exerçables au prix de 32,5£.

### 5.12. Résultat par action

Le résultat par action au 30 juin 2014 présenté sous le compte de résultat a été calculé à partir du résultat groupe et d'un nombre d'actions en circulation de 5.526.718. Le résultat par actions s'élève à (€0,10) au 30 juin 2014.

Le groupe ne calcule pas de résultat dilué en présence de pertes. Il existe toutefois des instruments potentiellement dilutifs à la clôture de l'exercice correspondant à des warrants en note 5.11.

### 5.13. Impôts

Le groupe étant déficitaire, il ne supporte pas de charge d'impôts.

Les déficits fiscaux reportables sont ainsi résumés :

- K€.6.313 au titre des résultats dégagés en France au 31 décembre 2013 et auquel s'ajoute la perte fiscale au 30 juin 2014 ; ces déficits sont indéfiniment reportables ; néanmoins, compte tenu de la faible probabilité d'utiliser ce report déficitaire dans un avenir proche, il n'a pas été comptabilisé d'actifs d'impôts différés.
- K£.8.072 au titre des résultats dégagés en UK au 31 décembre 2013 et auquel s'ajoute la perte fiscale au 30 juin 2014. Compte tenu de la faible probabilité d'utiliser ce report déficitaire dans un avenir proche, il n'a pas été comptabilisé d'actifs d'impôts différés.

Le crédit impôt recherche a été comptabilisé en moins de l'impôt (K€.62).

## 5.14. Emprunts et Dettes Financières

Emprunts et Dettes financières (en K€)	30/06/2014			
	Montant brut	Dt Entrée de périmètre	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts bancaires	972	914	32	939
Emprunts OSEO	38	-	38	-
OSEO - Aide à l'innovation	-	-	-	-
COFACE - Garantie prospection	31	-	31	-
Intérêts courus bancaires	1	-	1	-
Découverts bancaires	106	106	106	-
Comptes courants d'associés	-	-	-	-
Intérêts courus/ C/C d'associés	-	-	-	-
<b>Total Emprunts et Dettes Financières</b>	<b>1 147</b>	<b>1 020</b>	<b>207</b>	<b>939</b>
Nouveaux Emprunts	15			
Remboursements d'emprunts	102			

L'emprunt bancaire accordé à la société anglaise Lab 21 est assorti d'engagements financiers (calculés sur la base des comptes consolidés du sous-groupe Lab 21) envers l'établissement financier prêteur définis comme suit :

- **Trésorerie et Equivalents de trésorerie** : Le total de la « trésorerie et équivalents de trésorerie » des sociétés du groupe constitué par Lab 21 et ses filiales ne sera pas inférieur à la somme de 250.000 GBP à tout moment.

Cet engagement sera vérifié chaque mois jusqu'au 31 août 2015 sur la base des comptes de gestion du groupe pour la période.

- **Consommation de cash (« Cash Burn »)** : Le total de la « trésorerie et équivalents de trésorerie » des sociétés du groupe constitué par Lab 21 et ses filiales ne sera pas inférieur à 6 fois la consommation de trésorerie pendant les 6 mois précédant le test.

Cet engagement sera vérifié chaque mois du 30 septembre 2014 au 31 août 2015 sur la base des comptes de gestion du groupe sur la période.

- **Total des soldes des comptes bancaires hors Royaume –Uni** : Le solde de tous les comptes bancaires du groupe constitué par Lab 21 et ses filiales, domiciliés en dehors du Royaume-Uni ne sera pas supérieur à 250.000 USD.

Cet engagement sera vérifié chaque mois sur la base des informations fournies à la banque.

- **Trésorerie disponible /Coût de la Dette** : Le rapport entre la trésorerie disponible et le coût de dette ne sera pas inférieur aux ratios suivants :

- Au 30 juin 2015 :	1,0 : 1,0
- Au 30 septembre 2015 :	1,0 : 1,0
- Au 31 décembre 2015 :	1,2 : 1,0
- Au 31 mars 2016 :	1,2 : 1,0
- Au 30 juin 2016 :	1,2 : 1,0
- Au 30 septembre 2016 :	1,2 : 1,0
- Au 31 décembre 2016 :	1,2 : 1,0
- Au 31 mars 2017 :	1,2 : 1,0



Cet engagement sera vérifié pour chaque période de 12 mois se terminant aux dates ci-dessus, sur la base des comptes de gestion du groupe constitué par Lab 21 et ses filiales.

- **Bénéfice avant amortissements, intérêts et Impôts/ Coût de la dette** : Le rapport entre le « bénéfice avant amortissements, intérêts et impôts » et le coût de dette ne sera pas inférieur aux ratios suivants :

- Au 30 septembre 2015 :	1,0 : 1,0
- Au 31 décembre 2015 :	1,1 : 1,0
- Au 31 mars 2016 :	1,1 : 1,0
- Au 30 juin 2016 :	1,1 : 1,0
- Au 30 septembre 2016 :	1,1 : 1,0
- Au 31 décembre 2016 :	1,1 : 1,0
- Au 31 mars 2017 :	1,1 : 1,0

Cet engagement sera vérifié pour chaque période de 12 mois se terminant aux dates ci-dessus, sur la base des comptes de gestion du groupe constitué par Lab 21 et ses filiales.

#### 5.15. Echancier des dettes

Dettes (en K€)	30/06/2014			
	Montant brut	Dt Entrée de périmètre	A 1 an au plus	A plus d'un an
Dettes Fournisseurs	3 893	2 070	3 893	
Dettes fiscales	111	100	111	
Dettes sociales	238	110	238	
Dettes / Immobilisations	181	-	181	
Autres dettes	104	104	104	
<b>Total Dettes</b>	<b>4 527</b>	<b>2 384</b>	<b>4 527</b>	-

#### Dettes sur immobilisations – Dette MACLIP:

Un contrat de cession de six brevets au profit de la Société Novacyt a été signé le 27 avril 2012 avec la société MACLIP, détenue par Monsieur Eric PELTIER, Président Directeur Général de Novacyt.

En contrepartie de la cession de ces brevets, ce contrat prévoit le règlement à MACLIP d'un montant de K€.360 HT en deux temps :

K€.120 HT le jour de la signature du contrat de cession (en date du 18 juillet 2012, la Société MACLIP a accepté d'accorder à Novacyt sur ce montant un crédit vendeur qui ne produira pas d'intérêts avec échéance au 31 décembre 2013 ;

K€.240 HT au plus tard le 26 avril 2013.

Par acte du 26 avril 2013, un avenant a été conclu entre les parties : la société MACLIP après avoir constaté que le règlement de K€.120 que la société Novacyt devait lui remettre au 31 décembre 2012, n'est finalement pas intervenu, a accepté expressément de proroger le délai de paiement accordé dans le cadre dudit crédit- vendeur au 30 juin 2013. Par ailleurs, les sociétés MACLIP et NOVACYT ont décidé dans cet avenant de modifier le second alinéa de l'article 5.1. de la convention de cession du 27 avril 2012 comme suit :

« la somme de 240.000 € sera, par ailleurs, versée au Cédant, au plus tard le 30 juin 2013, faute de quoi la présente convention sera résolue de plein droit, ce qui impliquera la régularisation d'un accord de Licence exclusive selon les modalités convenues dans la Licence en cours à ce jour. »

Par acte du 27 juin 2013, un second avenant est conclu entre les parties afin de permettre à Novacyt de régler les sommes restant dues à cette date, soit €.180.560 TTC au plus tard le 30 juin 2014. Cet avenant prévoit de décompter un intérêt de 3% net annuel sur la somme restant due à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013. La cession est assortie d'une clause de complément de prix équivalent à 5% des ventes nettes que réalisera Novacyt jusqu'au jour de l'expiration ou l'invalidation du dernier des brevets cédés sur la commercialisation des produits fabriqués en application du brevet n° 04 12710 du 30 novembre 2004, soit au plus tard jusqu'au 30 novembre 2024 ; ce complément de prix ne trouvera à s'appliquer qu'à compter du moment où les sommes exigibles excéderont K€.360.

Courant 2014, les parties se sont entendues de sorte à repousser au 31 décembre 2014, le règlement des sommes restant dues, soit €.180.560 TTC.

### 5.16. Charges à payer

Charges à payer (en K€)	30/06/2014	
	Montant brut	Dt Entrée de périmètre
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>1</b>	-
Intérêts courus sur emprunts	1	-
<b>Dettes Fournisseurs</b>	<b>1 950</b>	<b>534</b>
Fournisseurs - Factures Non Parvenues	1 950	534
<b>Dettes Fiscales et Sociales</b>	<b>105</b>	<b>63</b>
Personnel - Provision Congés payés	67	45
Charges sociales sur Congés payés	26	17
Etat, autres charges à payer	11	-
<b>Total Charges à payer</b>	<b>2 056</b>	<b>596</b>

### 5.17. Chiffre d'affaires

#### Chiffre d'affaires par produits

CA consolidé par produits (en %)	30/06/2014	
	30/06/2014	Proforma
Medecine personnalisée		12%
Microbiologie		33%
Sérologie et Hématologie		40%
NovaPrep	100%	15%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

#### Chiffre d'affaires par zone géographique

CA consolidé par zone géographique (en %)	30/06/2014	
	30/06/2014	Proforma
Asie Pacifique	7%	12%
Moyen - Orient / Afrique	5%	20%
Amérique	0%	15%
Europe	88%	53%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## 5.18. Résultat financier

Résultat financier consolidé (en K€)	30/06/2014	
	30/06/2014	Proforma
Intérêts et charges assimilées	- 4	- 388
Pertes de change	- 2	- 60
Cession de VMP	- 2	- 2
<b>Charges financières</b>	<b>- 8</b>	<b>- 450</b>
Produits des autres valeurs mobilières et créances		0
Autres intérêts et produits assimilés	1	1
Gain de change	0	1
<b>Produits financiers</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>- 6</b>	<b>- 447</b>

## 5.19. Résultat Exceptionnel

Résultat exceptionnel consolidé (en K€)	30/06/2014	
	30/06/2014	Proforma
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		- 36
Charges exceptionnelles sur opération en capital	- 19	- 184
Dotations exceptionnelles aux Amort. Et Prov.	- 11	- 11
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>- 31</b>	<b>- 231</b>
Produits exceptionnels sur opération de gestion		873
Produits exceptionnels sur opération en capital	15	15
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>15</b>	<b>888</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 16</b>	<b>658</b>

Le résultat exceptionnel est principalement constitué du complément de prix dans le cadre de la cession des activités de Lab 21 aux Etats –Unis à hauteur de K€. 836, versé à Lab 21 Ltd sur le premier semestre 2014.

## 5.20. Compte de résultat Proforma

Un compte de résultat dit « proforma » présente le résultat des activités de l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation comme si l'opération d'apport des titres Lab 21 Ltd avait été réalisée au 1er janvier 2014. Le résultat des activités de Lab 21 et de ses filiales sur le premier semestre a été converti selon les règles et méthodes comptables précisées ci-après, soit une conversion des charges et des produits au cours moyen. Le compte de résultat proforma est présenté sans état comparatif.

(en K€)	30/06/2014 (6 mois)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 760</b>
Autres produits et charges d'exploitation	- 19
Achats consommés	- 1 393
Charges de personnel	- 1 865
Autres charges d'exploitation	- 1 374
Impôts et Taxes	- 46
Rep. Amt, Dépréc. Et Provsions nettes des Dot.	- 74
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 011</b>
Charges et Produits financiers	- 447
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>1 458</b>
Charges et produits exceptionnels	658
Impôts sur le résultat	62
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>738</b>
QP dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition (*)	- 986
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 724</b>
Intérêts minoritaires	-
<b>Résultat net, part du groupe</b>	<b>1 724</b>
<i>Résultat par action (en euros)</i>	<i>0,31</i>

(\*) Ecart d'acquisition amorti sur une durée de 10 ans, soit sur une durée de 6 mois au 30 juin 2014.

## 5.21. Gestion et évaluation des risques financiers

Le groupe peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, le groupe met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique du groupe n'est pas de souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. Le groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

### Risque de liquidité

Il se peut que le groupe ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand il en aura besoin, et que ces capitaux pourraient ne pas être disponibles à des conditions financières acceptables pour le groupe. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, le groupe pourrait devoir :

- Retarder, réduire ou supprimer des programmes de recherche ;

- Obtenir des fonds par le biais d'accords de partenariat qui pourraient la contraindre à renoncer à des droits sur certaines de ses technologies ou certains de ses produits ;
- Accorder des licences ou conclure de nouveaux accords de collaboration qui pourraient être moins favorables pour lui que ceux qu'il aurait pu obtenir dans un contexte différent.

De plus, dans la mesure où le groupe lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires actuels pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des conditions restrictives.

La réalisation de l'un ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le groupe n'a pas d'exposition au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires à court terme et d'un compte à terme où aucune dette variable n'a été souscrite. Les emprunts bancaires ont été négociés sur la base de taux d'intérêt fixes.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières. Le groupe fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

#### **Risque client**

Concernant Novacyt, l'exposition sur le crédit accordé aux clients (créances non réglées) reste faible car la clientèle est constituée de distributeurs, de cliniques et établissements hospitaliers pour lesquels le service client de la société vérifie la solvabilité avant toute expédition de machines.

Concernant le sous-palier UK, la gestion étroite des encaissements a permis d'identifier des typologies de clients et de mettre en avant les créances risquées. Par ailleurs, ces sociétés vendent leurs produits et services dans de nombreux pays dans le monde et, à ce titre, font face au risque de non-recouvrement et à des délais de règlement particulièrement longs. Le groupe a donc mis en place des procédures telles que l'encaissement sur factures proforma, les dépôts en garantie reçus des clients, l'assurance crédit et les lettres de crédit.

#### **Risques liés aux variations des taux de change**

L'exposition du groupe aux variations des taux de change est faible dans la mesure où l'ensemble de ces transactions s'effectuent en euros sauf pour Novacyt, les achats auprès de SIAS qui s'effectuent en francs suisses. Grâce au partenariat développé avec SIAS, les effets négatifs du taux de change ont été largement effacés. En effet, depuis le début du partenariat avec SIAS, l'Euro a perdu environ 25%. SIAS a accordé à Novacyt des réductions ramenant la hausse à seulement 10%. Les effets négatifs du taux de change ont donc été partiellement effacés et pourront continuer à l'être dans le futur. La société n'a donc pas mis en place de couverture.

## 6 - INFORMATIONS DIVERSES

### 6.1. Effectifs

L'effectif du groupe est ainsi réparti par sociétés membres du groupe :

Effectif moyen	30/06/2014
Palier FR	9
Palier UK	58
<b>Total</b>	<b>67</b>

### 6.2. Engagements hors bilan

Tous les engagements significatifs ont été comptabilisés et/ou mentionnés ci-avant. Il n'existe pas de passif important ou de profits ou pertes éventuels qui devraient être provisionnés ou mentionnés dans les comptes. Par "profits ou pertes éventuels" nous entendons une situation ou un concours de circonstances comportant des incertitudes quant à la réalisation de profits et de pertes pour la société, qui seront levées dans le futur par la concrétisation ou non d'un ou plusieurs événements. La levée d'une incertitude peut confirmer la perte partielle ou totale d'un actif, l'existence d'un passif, l'acquisition d'un actif ou la diminution d'un passif. Ces éventualités ne comprennent pas les estimations habituellement utilisées pour la préparation des comptes dans le cadre de l'activité normale de la société tels que les provisions et les amortissements des immobilisations.

Les engagements hors bilan sont ainsi résumés :

- Lab21 : Capital restant dû au 30 juin 2014 : K€.914 - Garantie accordée au prêteur Clydesdale Bank sur les actifs du groupe constitué par Lab 21 et ses filiales. La sureté, qualifiée de « charge fixe et flottante » en droit anglais, porte sur la presque totalité de actifs du groupe, y compris ses brevets.
- Microgen : garantie fournie à l'administration fiscale pour 20.000 GBP.

#### Engagements au titre du titre des départs à la retraite

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements de Novacyt en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par la convention collective. Ce montant est déterminé à la date de clôture de l'exercice à l'aide de la table de mortalité en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de sa présence dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite.

Les obligations de Novacyt liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite sont quasiment nulles au 30 juin 2014.

Les sociétés du palier UK n'ont pas d'engagement au titre du départ à la retraite de leur personnel.

#### Engagements au titre du DIF

La législation française alloue au titre du DIF, pour les personnes ayant signé un contrat à durée indéterminée, 20 heures de formation individuelle par an. Ce droit individuel à la formation peut être cumulé sur une période de 6 ans et les coûts sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Les droits accumulés mais non consommés sont d'environ :

- 495 heures au 31 décembre 2013.

### **6.3. Dirigeants et administrateurs**

Les dirigeants et administrateurs ne sont rémunérés qu'au titre des fonctions qu'ils exercent dans le Groupe.

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.